



Suisse. Naturellement.



Vous trouverez davantage d'informations sous :

- www.harasnational.ch > La Suisse, pays du cheval
- Office fédéral de l'agriculture > Organisations d'élevage reconnues en Suisse, 2014
- Observatoire suisse de la filière du cheval, Réflexions éthiques face au cheval, 2011
- Loi fédérale sur la protection des animaux du 16 décembre 2005 (LPA, révision 1^{er} septembre 2008)
- Ordonnance sur la protection des animaux du 23 avril 2008 (OPAn, état au 1^{er} juillet 2014)
- Ordonnance sur l'élevage du 31 octobre (Ordonnance sur l'élevage OE, état au 1^{er} juillet 2014)

Impressum :

Editeur: Agroscope, Haras national suisse HNS
Les Longs-Prés, Case postale 191, 1580 Avenches, Suisse
www.harasnational.ch

Rédaction: Ariane Sotoudeh, Agroscope, HNS

Mise en page: Natacha Vioget, Cotterd

Photos: Agroscope, HNS; Patrick Fluri, Matzendorf; Martin Rindlisbacher, Bleiken; Elisabeth Weiland, Zollikon

Copyright: © 2014 Agroscope, HNS

Reproduction autorisée sous condition d'indication de la source et de l'envoi d'une éprouve à l'éditeur.

Renseignements: Pour de plus amples informations, consulter www.harasnational.ch



harasnational.ch

Agroscope Haras national suisse HNS

Ouvrez l'œil lors de l'achat d'un cheval!

Cinq bonnes raisons d'opter pour un cheval issu de l'élevage suisse!



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Agroscope



1. Les jeunes chevaux jouissent en Suisse de conditions d'élevage optimales grâce aux prescriptions en matière de protection des animaux les plus strictes au monde.

- a. Pour se socialiser, les jeunes chevaux doivent grandir en groupes. Il s'agit là d'une condition indispensable pour une bonne collaboration entre l'humain et le cheval et celle-ci commence déjà dans l'exploitation d'élevage.
- b. Afin de se développer dans de bonnes conditions, les jeunes chevaux doivent avoir suffisamment de mouvement: des sorties quotidiennes en plein air, également en hiver, sont prescrites par la loi en Suisse!
- c. Des règles strictes en matière d'espace, de qualité de l'air, de luminosité et de litière, de même que la mise à disposition de quantités suffisantes de fourrage grossier et d'eau, sont des exigences explicites et reconnues dans l'élevage chevalin suisse.

2. En Suisse, la santé des jeunes chevaux est prise très au sérieux.

- a. Les fédérations d'élevage veillent à un standard élevé en matière de santé par une sélection stricte des chevaux d'élevage destinés à la reproduction. L'Ordonnance sur l'élevage prescrit que les chevaux présentant des tares héréditaires doivent être désignés comme tels dans le livre généalogique. Cette disposition est appliquée par les fédérations.
- b. La Loi suisse sur la protection des animaux interdit les méthodes d'élevage causant des douleurs, des dommages ainsi que des déficiences sensorielles ou des maladies.
- c. L'estimation de la valeur d'élevage qui est bien établie auprès des organisations d'élevage fournit une évaluation la plus exacte possible des performances attendues des jeunes chevaux.

3. Les jeunes chevaux sont encadrés tout au long de leur développement par des professionnel-le-s du cheval.

- a. En Suisse, la détention conforme aux besoins de l'espèce est pratiquée depuis des années. Ceci se reflète dans une législation moderne. La Constitution fédérale prescrit la protection de la dignité de l'animal.
- b. Quiconque en Suisse détient plus de cinq chevaux doit, selon l'Ordonnance sur la protection des animaux, disposer d'une formation adéquate. Seuls les centres de formation reconnus par la Confédération peuvent dispenser ces formations, ce qui garantit un niveau élevé.
- c. Les questions d'éthique en relation avec la détention des chevaux font souvent l'objet de débats en Suisse. Des professionnel-le-s de la filière du cheval ont formulé des recommandations innovatrices pour la pratique dans le rapport «Réflexions éthiques face au cheval».

4. L'exiguïté du territoire suisse est un avantage – les éleveurs et éleveuses sont à votre disposition.

- a. Le succès de l'élevage de chevaux en Suisse dépend beaucoup du «bouche à oreille». La possibilité de visiter les écuries et les élevages de même que d'assister à la formation des jeunes chevaux font partie des exigences élevées de la profession.
- b. Les organisations d'élevage en Suisse sont tenues à la transparence et vous fournissent de nombreuses informations.
- c. Le test en terrain est une épreuve de formation pour les chevaux âgés de trois ans reconnue en Suisse. Cela contribue à une formation de base des jeunes chevaux appropriée et sérieuse.

5. Vous contribuez à assurer le futur de l'élevage chevalin suisse.

- a. L'élevage de chevaux requiert de multiples compétences, une longue expérience, des connaissances pointues et une infrastructure adéquate. Des prix corrects honorent ces investissements!
- b. Elever des chevaux, c'est aussi entretenir un patrimoine social et culturel mis en valeur lors de fêtes locales qui offrent de nombreuses attractions touristiques. Par ailleurs, des métiers traditionnels et des possibilités de formation pour les jeunes sont maintenus dans les régions périphériques.
- c. En Suisse, ce sont surtout les petites exploitations qui élèvent des chevaux. Celles-ci travaillent souvent en mode extensif et contribuent ainsi à la biodiversité.

